



INFORMATIONS MUNICIPALES

Info de dernière minute : en raison de modifications de tournées sur le territoire de la CCCA, la collecte des ordures ménagères va être modifiée sur notre commune. **A compter du 1er juin, elle aura lieu désormais le mercredi matin, donc vous devrez sortir vos poubelles le mardi soir.**

Vote du Budget Primitif 2024 équilibré à :

Investissement → Dépenses : 550 185.77 € Recettes : 550 185.77 €

Fonctionnement → Dépenses : 474 606.78 € Recettes : 474 606.78 €

Vote des taxes communales - les taux votés sont inchangés pour 2024 :

- Taxe Foncière sur le bâti : **25,86 %** et le non bâti : **5,03 %**,
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : **5,67 %**,
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : **4,16%**

Prévisions travaux 2024 : remplacement de la rambarde de sécurité autour de la mare, création d'une nouvelle réserve incendie rue du Bois, ravalement du bâtiment communal. Des devis vont être demandés pour la rénovation des vitraux de l'église, travaux qui s'étaleront sur plusieurs années.

Interventions sur les nids d'insectes (guêpes, frelons...) : pour rappel vous devez contacter la mairie pour toute demande d'intervention afin de pouvoir bénéficier de 50% de remise. La commune prenant en charge les 50% restants.



Les élections européennes auront lieu le **9 juin 2024 de 8h00 à 1800**. Vous avez jusqu'au 3 mai pour vous inscrire sur les listes électorales en mairie ou directement en ligne en vous connectant sur www.service-public.fr - Les jeunes majeurs s'étant fait recensés sur la commune sont automatiquement inscrits sur les listes électorales.

Vous pouvez retrouver les comptes rendus des conseils municipaux sur : www.manneville-es-plains.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Pour participer au concours des maisons fleuries, la commission animation, fêtes et cérémonies, vous invite à vous inscrire en mairie **avant le 1er juillet**, soit lors des permanences, par téléphone ou par mail. Deux catégories : jardins visibles de la rue ou espaces verts (surface > ou = à 2000 m²). Inscription gratuite et récompense à chaque participant à condition bien sûr que le jardin soit accessible au jury.

RÉUNIONS PUBLIQUES SUR L'ASSAINISSEMENT



Dans le cadre du suivi du chantier de l'assainissement collectif et particulièrement pour les travaux sur le domaine privé, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre va organiser 2 réunions publiques à Manneville ès Plains et à Cailleville (en attente des dates). Elles seront suivies de permanences hebdomadaires dans ces 2 communes afin que chaque propriétaire ayant des remarques sur les avenants et/ou factures puisse en faire part au technicien de la CCCA.



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Rappel : Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de vous connecter, gratuitement, à l'application PanneauPocket pour être informé en temps réel sur l'actualité de notre commune.



VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Chasse aux œufs :

Le comité des fêtes a invité tous les enfants de 12 ans et moins dans le parc du Château du Cèdre grâce à ses propriétaires, pour une matinée d'animation afin de récupérer des œufs en chocolat. Bénédicte et Jacqueline ont comme chaque année préparé un parcours de jeux et d'obstacles pour les plus âgés et pour les petits ils devaient rechercher les œufs qui avaient été répartis dans le parc. Les bénévoles du comité des fêtes et les parents ont guidé chaque enfant dans ces parcours ludiques. Pour clore cette belle animation chacun repartait avec des chocolats plein les mains et le verre de l'amitié était servi, au soleil devant l'entrée du château. Merci encore à Serge et son équipe pour cette organisation et ce moment de joie et de convivialité.



les ont amené en vélo sur 10 kms dans nos communes environnantes. Cette manifestation était organisée par le comité des fêtes et son président Serge SCORNET. Pas moins de 40 bénévoles ont été mobilisés pour que cette journée se passe en toute sécurité, aux côtés des secours, des juges arbitres de la Ligue régionale de Triathlon. Le chronométrage a été confié à la société Tropenvent.

Atelier floral :

Le premier atelier floral de l'année de l'amicale, a eu lieu le 28 mars. Bernadette qui a animé cet atelier



avec une quinzaine de participantes, avait choisi Pâques comme thème.

Duathlon :

Une pleine réussite pour ce premier Duathlon de la Côte d'Albâtre avec près de 100 participants sur les différentes épreuves. Le matin ce sont les catégories jeunes qui se sont élancées sur les parcours tracés dans la commune, et l'après-midi 2 courses, épreuves XS et S pour les catégories minimales à vétérans, qui



Animations à venir dans la commune :

- 📅 21 avril, 9h30 : messe à l'église ND de Manneville
- 📅 8 mai, 11h30 : commémoration au monument aux morts
- 📅 23 mai : atelier floral de l'amicale
- 📅 28 mai à partir de 17h30 : soirée jeux de société
- 📅 2 juin à 11h00 : fête des mamans et papas
- 📅 6 juin à 19h00 : soirée cinéma de l'amicale

AVEC LE BEAU TEMPS QUI ARRIVE, A VOS JARDINS !

Petits rappels annuels, mais très importants pour le « bien vivre ensemble » : avec les belles journées à venir, nous allons profiter de nos jardins et de nos terrasses, alors comme chaque année, nous vous remercions d'avance de respecter certaines règles de bon voisinage :

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins motorisés de jardinage ou de bricolage :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 20h00
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- le dimanche et jour férié : de 10h00 à 12h00

Entretien des talus : les riverains ont obligation d'élaguer les arbres (article R161-24 du Code Rural), haies et arbustes, en bordure des voies publiques, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons ainsi que la visibilité des conducteurs.

Poubelles : N'oubliez pas de les rentrer à l'intérieur de votre propriété après la collecte ,SVP.



Comme indiqué dans PanneauPocket, traitez vos buis s'il est encore temps, pour éviter qu'ils soient détruits par les chenilles de la pyrale, et c'est aussi le moment de mettre en place des pièges à frelons

Vous voulez en savoir davantage ?

Nous vous proposons de vous connecter via votre smartphone à la rubrique actualité du site de la commune à l'aide du QR code ci-contre. (Comment faire ? depuis un téléphone Android télécharger l'appli-



Directeur de la publication : **Gérard FOUCHÉ**

Rédigé et imprimé par la commission communication

Nous contacter : mairie@manneville-es-plains.fr

www.manneville-es-plains.fr